

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 4 avril 2011 à 20h00.

Sont présents :      Patrick Morin                      Patrique Côté  
                                 Jasmin Michaud                      Jovette Taillefer  
                                 Ghislain Blais

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 25 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance par la prière

2011-61      Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2011-62      Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2011

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté avec la modification suivante à la résolution # 2011-57 : remplacer « à son lac » par « au lac ».

2011-63      Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2011

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2011-64      Accepter les comptes du mois de mars 2011

La liste des comptes du mois de mars est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mars au montant de 71,436.85\$ et en autorise le paiement.

2011-65      Autorisation de paiements – intérêts sur emprunts

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des intérêts de 2 214,65\$ pour l'emprunt du camion à neige, et de 1 286,80\$ pour l'emprunt du réseau d'égout rue du Coteau.

2011-66 Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'égouts

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien doit procéder à l'installation d'une conduite d'égout sanitaire sous l'avenue du Versant et la rue du Ruisseau-Raphaël;

Considérant qu'une demande d'autorisation pour la réalisation d'un projet d'égouts en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement doit être adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant qu'une fois les travaux achevés, la Municipalité doit transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

En conséquence, il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Valérien présente la demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour les travaux d'égout sanitaire sous l'avenue du Versant et la rue du Ruisseau-Raphaël;

Que la firme SNC-Lavalin doit mandatée pour préparer et présenter la demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Que la Municipalité s'engage, une fois les travaux achevés, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

2011-67 Autorisation de chargement en gravier – rue du Ruisseau-Raphaël

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à procéder au chargement en tuf et gravier de la rue du Ruisseau-Raphaël, dès que la température le permettra.

2011-68 Autorisation d'achat - alun

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 4000 kg d'alun chez Produits chimiques CCC au montant approximatif de 3,000\$.

2011-69 Formation d'un comité ad hoc pour la rétrocaveuse

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de mettre en place un comité ad hoc formé de M. Ghislain Blais, conseiller et président du comité, Patrick Cimon, Rénald Carrier, Michel Michaud et Jean-François Beaulieu conseiller, dont le mandat sera de faire

l'analyse des différentes avenues qui s'offrent au conseil municipal dans le dossier de la rétrocaveuse et de faire ses recommandations au conseil. Les membres pourront essayer la rétrocaveuse dans la cour municipale afin d'évaluer l'état de celle-ci, conditionnellement à ce que les assurances de la municipalité couvrent cette activité.

2011-70 Adhésion à l'URLS

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$ et de nommer Mme Jovette Taillefer et M. Patrique Côté comme délégués à l'assemblée générale.

Correspondance

2011-71 Services – Sûreté du Québec

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture du Gouvernement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 48 914\$ selon les versements suivants : 30 juin et 31 octobre 2011 de 24 457\$ chacun.

2011-72 Déclarations fiscales

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer les déclarations fiscales fédérale et provinciale et de les faire parvenir aux gouvernements concernés.

Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil

2011-73 Report de la séance ordinaire de mai 2011

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de modifier le calendrier des séances du conseil en déplaçant la séance de mai 2011 au 9 mai 2011.

Dépôt et lecture d'une lettre recommandée accompagnée d'une pétition concernant, entre autres, le déneigement

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h00 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

---

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

---

Robert Savoie, maire